Département de la Haute-Garonne

MAIRIE D'AZAS

31380

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOÛT 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze août à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Laurent LACOURT, Maire.

Date de convocation : 4 août 2023
Secrétaire de séance : Madame TESTE Ludivine

Appel / vérification du quorum

Présents : LACOURT Laurent, TESTE Ludivine,

Excusés : BESSIERE Pierre-Gaël a donné procuration à LACOURT Laurent, MAURY Sylvain, LAPUELLE Clémence, HIEST Michael, FEYER Richard, de PINS-LOZE Etienne, BIGARAN Olivier, BARTHES Magali, MONDON Lucile, BELOU Gilles, MASSOL Eva et TAUPIN Anthony.

Absent : Fabian GIZA.

Après appel nominal des présents, Monsieur le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice.

En application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que « *le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente* », Monsieur le Maire déclare que le Conseil Municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer.

Conformément à la convocation du 4 août 2023, le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 12 août 2023 à 18h30, dans la salle du conseil municipal, avec pour ordre du jour :

- ***9-1-2023 Délibération*** *portant création d'un emploi non permanent : accroissement saisonnier d'activité ;*
- ***9-2-2023 Délibération*** *portant choix des entreprises pour l'achat de matériel cantine ;*
- ***9-3-2023 Délibération*** *portant choix des entreprises pour l'achat de store pour les fenêtres de l'école ;*
- ***9-4-2023 Délibération*** *portant actualisation des tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire 2023-2024 ;*
- ***Questions diverses***

Il renvoie la séance au mercredi 16 août 2023 à 21 heures.

Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

La séance est levée à 18h45.

Le Maire,
Laurent LACOURT

MAIRIE D'AZAS 31380

Le secrétaire de séance,
TESTE Ludivine